



POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Présentation du lycée professionnel  
2019



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

# LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

- Plus d'accompagnement dans les apprentissages et dans l'orientation
- De nouvelles manières d'apprendre, plus concrètes et tournées vers le monde professionnel
- Une meilleure préparation à la sortie du lycée, vers l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études

# LE TEST DE POSITIONNEMENT EN SECONDE

- Tous les élèves passent un **test de positionnement** à l'entrée au lycée
- Deux passations de 50 minutes sur ordinateur
- En **français** :
  - Maîtrise de la langue
  - Compréhension à l'oral et à l'écrit
  - Fonctionnement de la langue
- En **mathématiques** :
  - Représenter l'espace, calculer avec des grandeurs (longueurs, aires, volumes) et exprimer des résultats dans les unités adaptées
  - Mettre un problème en équation, résoudre des équations ou inéquations du premier degré
- **Renforcement en mathématiques et en français**, en fonction des résultats

# PLUS D'ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement renforcé des élèves, avec 100 heures chaque année

En baccalauréat professionnel :

- **En seconde**, consolidation en français et mathématiques pour les élèves qui en ont besoin, et aide à l'orientation
- **En première**, accompagnement personnalisé et réflexion sur le projet d'avenir
- **En terminale**, accompagnement personnalisé et préparation à l'après-bac, au choix :
  - Préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat
  - Préparation à la poursuite d'études

# DE NOUVELLES MANIÈRES D'APPRENDRE

- Chaque année, des **périodes de formation en milieu professionnel**
- Des **enseignements professionnels**, au lycée ou sur plateau technique
- La **co-intervention** : Les professeurs d'enseignements généraux (français, mathématiques) et les professeurs d'enseignement professionnel assurent des cours ensemble pour vous permettre de travailler les enseignements généraux directement en lien avec le métier.
- Le **chef-d'œuvre** : Tout au long de l'année, les élèves réalisent un projet, individuel ou collectif, qui met en œuvre les savoirs et les gestes du métier qu'ils ont acquis. Il est présenté devant un jury en fin de terminale

# LA SECONDE PAR FAMILLE DE MÉTIERS

- Parmi les secondes professionnelles possibles, vous pouvez choisir une seconde par famille de métiers :
  - Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
  - Métiers de la relation client
  - Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- Pendant l'année de seconde, vous apprenez les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur
- En fin de seconde, vous connaîtrez mieux chaque métier et vous pourrez choisir votre spécialité de baccalauréat
- Si vous choisissez une spécialité qui n'est pas enseignée dans votre lycée, vous pourrez changer d'établissement entre la seconde et la première

# L'APPRENTISSAGE AU LYCÉE PROFESSIONNEL

## ■ Certaines spécialités sont enseignées en apprentissage en lycée professionnel

- Vous avez signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Vous suivez un enseignement en alternance
- Vous passez plus de temps en entreprise, où votre maître d'apprentissage vous transmet son savoir-faire

## ■ Des possibilités de parcours mixtes

- Vous pouvez commencer votre baccalauréat professionnel sous statut scolaire et commencer un apprentissage en première ou en terminale
- Ou vous pouvez commencer votre baccalauréat professionnel en apprentissage et le continuer sous statut scolaire en première ou en terminale